

TEMPLOUX
infos

Mensuel - N° 365
janvier 2019



Ainsi soient-elles

avec
les Planches à Magnette

Les 26 janvier, 1^{er} et 2 février 2019
à 20h00

Les 27 janvier et 3 février
à 15h00.

La vie paroissiale en janvier



Dimanche 6 janvier : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Hypacie, Hilaire, Philippe, Anne-Marie Delvaux - Angèle Massart - les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Thérèse, Joseph et Charles Delvaux - les défunts des familles Dejardin-Wième-Thonet et Neu - les défunts des familles Denet-François, François-Michel, Denet-Wautelet et Feller - Ernest Bournonville et Marie Marloye - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya.

Dimanche 13 janvier : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - Alphonse Dallemagne et Adèle Massart - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - la famille Poncin-Paillet - Pascale Sellier, Irma Gaillard et Alice Euphrosine.

Dimanche 20 janvier : messe à 10 heures 30.

Intentions: René Leurquin, Jean Leurquin, Marie-Rose Thonon, Elisabeth Leurquin et Louis Massart - Gérard Piret - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Marie-Louise, Marie-Thérèse et Elise Paquet.

Dimanche 27 janvier : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - la famille Poncin-Paillet - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Burnonville et Marie Marloye.

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématiques, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

P.F. et funérarium
Pol-Emile BODSON à BOUGE, rue de Sardanson, 64
Une entreprise familiale à votre service
www.funeraillies-bodson.be
081/20 19 90



JANVIER - FÉVRIER

mercredi 9 janvier : de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus

jeudi 24 janvier : conseil communal à Namur

les 26 janvier, 1^{er} et 2 février (20h00)

les 27 janvier et 3 février (15h00) :

Ainsi soient-elles

par *les Planches à Magnette* ♦ p. 12

dimanche 24 février : journée alsacienne de la Confrérie des fabricants de vins de fruits

SPORTS

R.F.C. Temploux en div. 3A

13 janvier (14h30) : Emines A - RFCT

20 janvier (15h) : RFCT - Tamines B

27 janvier (15h) : Saint-Germain - RFCT

Temploux Mini Foot

au ball sportif

8 janv. (20h50) : TMF - Patate Namur (4A)

8 janv. (21h50) : TMF - B. Havelange (4B)

22 janv. (20h50) : TMF - L. Gembloux (4A)

22 janv. (21h50) : TMF - B. Beauraing (4B)

DOMESTIQUES

ramassage papiers :
lundis 14 et 28 janvier

ramassage PMC :
lundis 7 et 21 janvier

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



Pour la conception, la réalisation et l'entretien de tous vos aménagement extérieurs

*Abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT



L'enseignement à Temploux

2

Dans le premier article publié le mois dernier, nous nous étions arrêtés en 1840, date à laquelle le curé Raucoux crée une école paroissiale de filles. Le Conseil communal de Temploux et la Députation permanente de la Province de Namur interviennent dans le traitement des deux institutrices mais insuffisamment pour leur permettre de vivre décemment. De son côté, la fabrique d'église est impuissante à améliorer cette situation. De plus en 1843, elle doit assumer les frais du renouvellement des toits de cette école. Suite à ces difficultés financières, le 30 juin 1847, la Paroisse informe la Députation permanente que, sans obtenir des subsides supplémentaires, il faudra supprimer provisoirement l'école des filles. Le problème est résolu par la Commune qui adopte l'école et accepte de subvenir à ses frais de fonctionnement.

Mais pour la Paroisse, « cette adoption lui fut funeste ». Le curé Raucoux écrit dans le registre paroissial : « La direction et la surveillance du curé sur son école paroissiale n'étaient plus admissibles. Jusque-là, les clés de l'école étaient remises en mains du pasteur quand les institutrices allaient en vacances. Or, en 1851, ces clés furent remises en mains du bourgmestre de la commune de Temploux réclamées par le pasteur, le bourgmestre déclara avoir reçu défense de rendre ces clés au curé de la paroisse. Vu ce refus arbitraire, le curé fut au bureau provincial de l'enseignement primaire ; Voici : Mr le Curé, vos écoles vous sont soufflées ! Elles passent à la commune : vous réclamez vos clés, on ne vous répondra pas, vous demanderez l'autorisation de plaider, elle vous sera refusée. Textuel ! »

Le Curé propose à la Commune de lui laisser les locaux près du presbytère, accepte de ne plus avoir la direction de l'école mais demande d'en conserver la surveillance. Cette condition fut rejetée et qualifiée de « prétention illégale ». La fabrique d'église décide à l'unanimité de fermer l'école paroissiale et de rembourser la Province des subsides (1.790 frs) qui lui avaient été accordés pour l'aider à établir cette école paroissiale.

La commune décide en 1852 de construire une école de filles; elle achète le terrain situé à l'angle des *rues Saint-Fargeau-Ponthierry* et *sous l'église* (dénominations actuelles). Après avoir connu quelques difficultés pour obtenir des subsides, un bâtiment est



C'est cette maison qui a abrité l'école des filles dès 1853. A l'époque où cette photo a été prise à la fin des années trente, elle est occupée par le boucher Adelin Henricot.



Sur cette photo datant du début du XX^e siècle, la maison ayant servi d'école des filles apparaît à l'extrême gauche. La place devant l'église allait être profondément modifiée après les bombardements de mai 1940.

Collection Marie-Claire Jacques

construit en 1853¹. Deux classes sont aménagées, l'une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage.

Du côté des garçons, la vieille école compte toujours une seule classe ; elle continue à être établie « par simple tolérance » dans une partie de la grange du presbytère. C'est Charles Bajart qui en est l'instituteur, il avait succédé à G. Doumon en 1848. En 1853, le Conseil communal de Temploux nomme Charles-Alexandre Radome aux fonctions d'instituteur primaire et décide d'ajouter une deuxième classe qui sera tenue par Melchior-Joseph Lombet, sous-instituteur.

Les villages de Suarlée et des Isnes font construire une maison communale et des écoles et dès 1869, les élèves de ces deux localités cessent de fréquenter l'école de Temploux. Le nombre d'enfants reste cependant assez élevé. On compte 139 élèves inscrits à l'école des garçons pour l'année scolaire 1869-1870. Il faut noter que ce chiffre est en rapport direct avec l'accroissement de la population qui atteint à cette époque le chiffre voisin de 1.500 habitants. C'est que des industries locales et régionales prennent un certain essor et attirent de nouveaux habitants à Temploux : exploitation de mines de fer aux Isnes de 1851 à 1877, industrie du verre coulé dans la basse-Sambre : Floreffe en 1853, Auvelais, en 1875, Moustier en 1882 et Franière en 1899.

Il est difficile de dresser une liste exhaustive des enseignant(e)s qui ont enseigné à Temploux. Notamment parce que certains instituteurs exercent très peu de temps et il est

1) Voir *Temploux infos* n° 279 d'avril 2011 dans la série « En flânant dans le vieux Temploux », le chapitre consacré à la *rue Saint-Fargeau*.

certain que les problèmes d'ordre financier, fréquemment mis à l'ordre du jour, ne sont pas étrangers à cette situation. Le nombre d'élèves devient chaque année plus important, le métier d'instituteur s'effectue dans des conditions pénibles. Prenons quelques exemples: Charles Bajart dont nous venons de parler tombe malade et est assisté à partir du 10 mai 1851 par Ferdinand Pizquin, engagé à titre de sous-instituteur. Le 29 septembre 1851, il est déjà remplacé par Melchior Lombet. Charles-Alexandre Radome succède le 4 septembre 1853 à Charles Bajart décédé. Melchior Lombet démissionne et est remplacé à partir de septembre 1853 par Joseph Daoust, remplacé lui-même le 30 septembre 1861 par Jean-Baptiste Roger. Louis Petitjean lui succède le 7 avril 1864 mais démissionne un après. A partir du 7 avril 1865, Jean-Baptiste Ruffin occupe cette fonction puis Edmond Vital Philippart en 1869. Cette instabilité dans l'emploi de sous-instituteur est due aussi au bas salaire. En effet, les enseignants se partagent la rétribution mensuelle payée par les élèves qui suivent les cours de l'école communale dans la proportion de 2/3 pour l'instituteur et de 1/3 pour le sous-instituteur. Lorsqu'on sait que l'instituteur demande constamment des augmentations de traitement, on comprend que celui de sous-instituteur n'est pas enviable. De plus, il faut savoir que les instituteurs engagés par la communes ont en général un diplôme d'école normale. La longueur de la carrière de Charles Alexandre Radome sera l'exception qui confirme la règle : 45 ans !

Les enfants pauvres

Avant 1842, les communes étaient libres d'admettre ou de refuser les enfants pauvres dans les écoles. La loi organique du 23 septembre 1842 oblige les communes à procurer l'instruction gratuite aux enfants pauvres dont les parents en font la demande.

Aussi, les demandes des parents qui veulent profiter de l'instruction gratuite de leurs enfants dans les écoles communales augmentent d'année en année. Le conseil communal dresse chaque année les listes d'inscription des enfants pauvres qui fréquentent les écoles communales gratuitement. De 1842 à 1852, le nombre d'enfants pauvres passe de 86 à 165. Pour l'année scolaire 1853-1854, où pour la première fois il existe officiellement deux écoles communales, on compte 155 enfants pauvres: 79 garçons et 76 filles. Le chiffre le plus élevé (210) est atteint en 1872-1873.

On en compte encore 132 au début de l'année scolaire 1910-1911.

Ecole d'adultes

C'est un arrêté royal de 1866 qui permet la création des écoles d'adultes, sans doute pour ne pas laisser tout le terrain aux nombreuses écoles dominicales organisées par le clergé. Le législateur justifie ainsi cette décision: « Beaucoup d'enfants ne fréquentent l'école que très irrégulièrement et la quittent généralement vers l'âge de 10 à 11 ans pour se livrer aux travaux de l'agriculture et de l'industrie ou encore pour entrer en condition (ndlr : être engagé comme domestique). Dès lors, ils sont abandonnés à eux-mêmes et ils ont bientôt oublié ce qu'ils avaient appris. L'école d'adultes peut les sauver de l'ignorance en leur fournissant le moyen de conserver ces connaissances acquises et d'en acquérir de nouvelles ». En outre ces cours permettaient aux instituteurs de recevoir des revenus supplémentaires

A Temploux, la première école pour adultes est créée en janvier 1868. Elle est réservée aux hommes et aux jeunes gens. Les cours sont donnés par l'instituteur trois soirs par semaine. Ces jours-là, il a le droit de diminuer d'une demi-heure la classe du matin et la classe de l'après-midi. Ces heures supplémentaires de récréation seront bientôt converties en une demi-journée de congé le samedi matin.

Suite page 8 ►►

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be

Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)

A cause du manque manifeste d'intérêt marqué par les adultes, le Conseil communal parle de réduire les subsides et même de supprimer cette école. Sur insistance de M. Radome, les autorités acceptent de maintenir ces cours à condition que des listes de présences soient établies. L'intérêt et la fréquentation semblent alors augmenter puisqu'en novembre 1871, le Conseil communal accorde un subside de fonctionnement pour ces cours d'adultes; ce financement est complété par une allocation du bureau de bienfaisance et par le produit des dons volontaires et des souscriptions

Les femmes souhaitent également profiter de cette opportunité. C'est l'institutrice Lucie Bodart qui s'en charge. Les cours sont donnés le dimanche et se prolongeront sans interruption jusqu'en 1907, année où ils sont remplacés par une école ménagère.

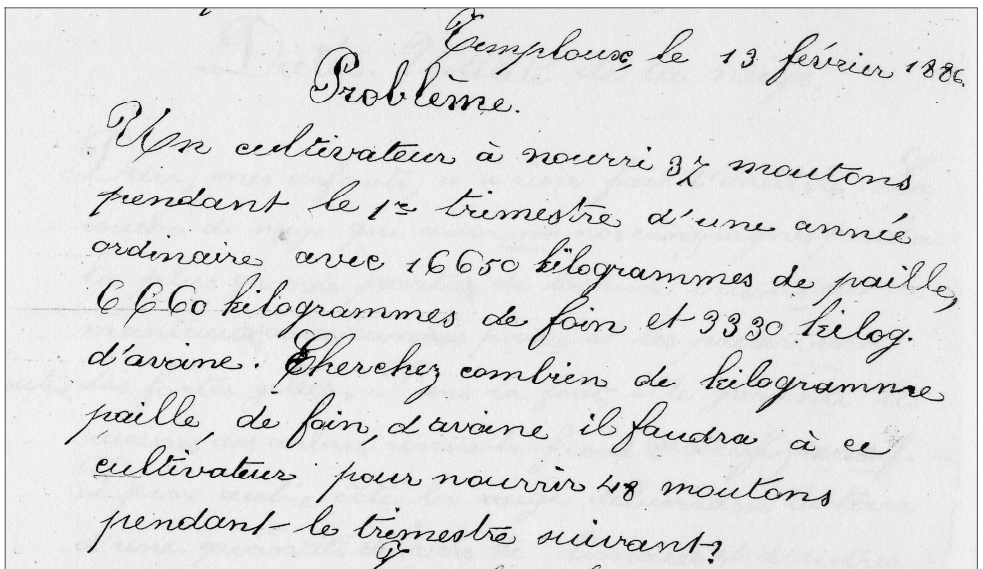
L'école d'adultes pour hommes est beaucoup moins bien suivie et fonctionne par vagues. Supprimée entre 1877 et 1900, elle est rétablie en septembre 1900. A nouveau supprimée en 1904, elle est reprend en 1907 et est probablement définitivement supprimée en 1909.

À suivre...

Jean-Marie Allard

Sources:

- A. GILON, *Esquisses historiques, anecdotiques et folkloriques sur le village de Temploux*, 1954.
- I. BERG, *Temploux de 1789 à nos jours*, Ecole normale moyenne, Champion, 1979-1980
- Ecole et ruralité en Condroz namurois dans *Le Guetteur Wallon*, numéro spécial, juin 1995.
- Registre sommier tenu (plus ou moins régulièrement) par les curés entre 1837 et 1969. Ils y transcrivaient les événements marquants de la paroisse ainsi que leurs impressions.



Temploux, le 13 février 1886
Problème.
Un cultivateur a nourri 37 moutons pendant le 1^{er} trimestre d'une année ordinaire avec 16650 kilogrammes de paille, 6660 kilogrammes de foin et 3330 kilog. d'avoine. Cherchez combien de kilogramme paille, de foin, d'avoine il faudra à ce cultivateur pour nourrir 48 moutons pendant le trimestre suivant?

Extrait d'un cahier d'un écolier de l'école primaire de Temploux en 1886.

Collection: Pascal Rase.

Aristo

Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



www.aristo-architectes.be



ABATTAGE / DEMONTAGE DANGEREUX • ELAGAGE TAILLE RAISONNEE • HAUBANNAGE - SECURISATION
BROYAGE ET DESSOUCHAGE • ENTRETIEN CRÉATION PARC ET JARDIN • VENTE BOIS DE CHAUFFAGE



Abelta

ABATTAGE ▶ ELAGAGE ▶ TAILLE



DEVIS
GRATUIT

tél: 0474- 68 61 74

quentinrase@hotmail.com

5150 FLOREFFE



Ces quelques informations sur l'enseignement à Temploux nous donnent l'occasion de publier quelques photos de classes. Si vous en possédez et si vous pouvez en identifier les élèves, merci de nous les prêter.



Temploux - école primaire, vers 1938.

Au-dessus de gauche à droite: Renée Gravy, Marie-José Gravy, Olga Samson, Anne-Marie Misson, Geneviève Sellier, Marie-Thérèse Sacré, Ghislaine Leroy, Emilie Mathieu,

Au milieu: Guilaine Poncin, Marie-Louise Serwy, Marie Lamy, Georgette Massart, Céline Hortencia, Alice Piette, Jeanne Duchemin, Emeline Bernard, Marie-Louise Gillard.

En-bas: Yvette Constant, Jeanne Pirard, Henriette François, Marie-Thérèse Derèse, Lydie Ondel, Claire De Koninck, Cécile Lefert, Renée Massart.

Collection: Pascal Rase



Temploux - 5è année primaire, 1954.

Debout de gauche à droite: Nadine Delrée, Marie-Ange Denet, Anne-Marie Brunatto, Anne-Marie Verreckt, Marcelle Demelenne, Marie-Josée Marchal, Marie-Alberte Duchemin, Anne-Marie Nicolais, Josiane Peters, Marie-Antoinette Mathieu, Régine Delvaux.

Assises: Mariette Chatorier, Maggy Rutten, Bernadette Duchemin, Marie-Ange Dupire, Renée Jeanmart, Anne-Marie Debecker, Annie Derèse, Marie-Louise Lemy, Marie-Louise Daniel.

Collection: Nadine Delrée

- 🔌 Nouvelle construction
- 🔌 Rénovation
- 🔌 Mise en conformité
- 🔌 Dépannage 24h/24
- 🔌 Petit travail et gros chantier
- 🔌 Travail soigné
- 🔌 Patron sur chantier

www.jucorelec.be - Email: jucorelec@gmail.com

JUCORELEC

Electricité générale
0491 / 529.943



DEVIS GRATUIT

**Rue du Médecin, 7
5080 Warisoulx**

**Sur présentation de cette annonce,
une réduction de 10 % sera accordée
sur tout travail réalisé.**

TEMPLoux
salle
St-Hilaire

samedi 26 janvier - 20:00
dimanche 27 janvier - 15:00
vendredi 1 février - 20:00
samedi 2 février - 20:00
dimanche 3 février - 15:00



Ainsi soient-elles

Comédie d'Éric Beauvillain
mise en scène par
Bernard Lefrancq
du Théâtre des Galeries

par
les Planches à Magnette

avec Delphine Basia, Véronique De Decker, Annick Peignois, Laura Rauw, Brigitte Romain
et Linda Vincart. Jean-Marie Allard, Arthur Beudels, Rémy Boisset,
Jean-Marie Desmet, Stéphane Poucet et Didier Rauw.
Et la participation musicale de Claude Duchesne.

Entrée : 9 €

0479 / 46.17.34

RESERVATIONS

du lundi au vendredi de 17h
à 19h à partir du 7 janvier.



Les *Planches à Mulette* ont le plaisir de vous présenter pour leur dix-septième spectacle, une comédie d'Eric Beauvillain, un homme de théâtre français qui cherche à amuser les gens avec des pièces qui surprennent... Il est aussi auteur de chansons, acteur et improvisateur.

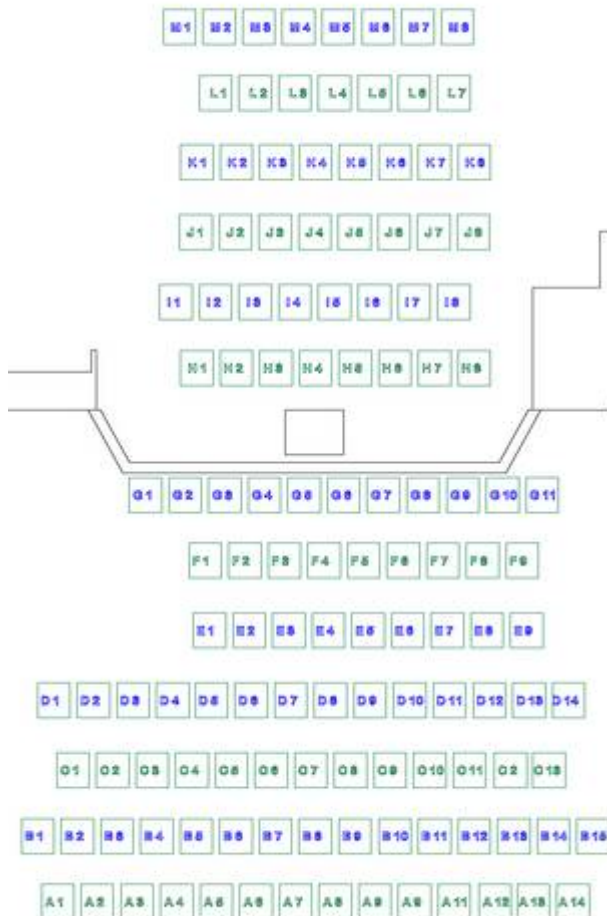
Cette année, la troupe est dirigée par un nouveau metteur scène, Bernard Lefrancq. Il tient actuellement (jusqu'au 29 janvier 2019) un des rôles principaux dans *La Revue des Galeries* au Théâtre Royal des Galeries à Bruxelles (<https://trg.be>).

Choisissez vos places.

Comme chaque année, les places sont numérotées.

Particularité en 2019, les acteurs joueront dans la salle et une partie des spectateurs (rangées H à M) seront installés sur la scène.

Vu cette nouvelle configuration, merci d'arriver avant l'heure du spectacle; les portes seront fermées respectivement à 15 h. ou à 20 h.



Suite à une terrible histoire, le comte Issenlieu est propriétaire d'un couvent qu'il veut raser pour y construire un centre commercial révolutionnaire.

Les cinq sœurs y logeant ne veulent pas en partir...

Dieu seul sait jusqu'où elles devront aller et ce qu'elles devront imaginer pour garder ce couvent !

EMMA EST EN FINALE

TOP MODEL BELGIUM

Pour ceux qui ne la connaissent pas, **Emma Grégoire** a 16 ans; elle est la fille de Anne et Joan et la petite-fille de Christiane et Pierrot. Voilà pour les présentations.

Il y a un an, elle découvre sur internet l'un des plus prestigieux concours de mannequins : le *Top Model Belgium*. Des amies la poussent à s'inscrire et comme 10.000 autres garçons et filles, elle décide de tenter sa chance... et elle fait partie des 400 jeunes retenus. Sur base de quels critères ? Il faut être jolie, grande et mince; tout le portrait d'Emma. Elle concourra dans la catégorie « mannequins », celle qui offre le plus d'opportunités pour l'avenir.

Comme l'impose le règlement, elle fait réaliser par un professionnel un *book* avec ses meilleures photos. Il sera mis à la disposition du jury avant la demi-finale qui se déroule en mars 2018 dans un grand hôtel anversois. Les candidats doivent passer trois fois devant ce jury : en maillot, en robe de soirée et en mode *fashion*. Défiler devant des centaines de personnes dans ce cadre prestigieux n'est pas facile. Emma parvient à surmonter sa timidité et, mieux que cela, est choisie parmi les 50 candidates qui se disputeront la finale.



Pour l'anecdote, il faut savoir que si l'inscription est gratuite, les candidats (ou leurs parents) doivent supporter les frais du *book* et des tenues vestimentaires ainsi que trouver des sponsors à hauteur de 300 € pour la demi-finale et 900 € pour la finale.

Les 2 et 3 février 2019, Emma sera au *Lido* à Paris pour la finale de *Top Model Belgium 2019*. La journée du samedi sera consacrée aux répétitions et le soir, lors du dîner organisé sur un bateau-mouche sur la Seine, les candidates pourront rencontrer les membres du jury. La finale aura lieu le dimanche après-midi.

Une gagnante sera choisie par le jury et une autre sera celle qui aura reçu le plus de SMS de soutien.

La grande gagnante (jury) signera un contrat dans une grande agence de mannequins et l'autre (SMS) recevra un voyage de rêve.

Temploux infos vous invite à soutenir cette jeune (et jolie) Temploutoise.

Il suffit d'envoyer un SMS en y inscrivant **TMB1** au numéro **3565**. Vous pouvez le faire autant de fois que vous voulez à partir d'aujourd'hui jusqu'au 3 février.



www.topmodelbelgium.com
#topmodelbelgium



Catherine Brunatto
ARCHITECTE PAYSAGISTE

Architecte de Jardin
Paysagiste



0476 96 39 96
www.catherinebrunatto.be



Le Salon de Coiffure

FABIENNE

vous reçoit sur rendez-vous tous les jours

4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux
Parking aisé

Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58
Pas de carte bancaire

**Grilles - Portails - Garde-corps - Ferronnerie d'art
Automatisation - Pergolas - Arceaux**

Rue Bout du village, 69 à Temploux 081/56.99.37- 0479/48.34.00

Eric Balfroid
Artisan
Ferronnier

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be



LINDA FLORENT

Pédicure médicale
Se rend à domicile

0494 98 87 79



Rudi REMACLE

Courtier en assurances



SUR RENDEZ-VOUS

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux
081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

N° d'entreprise 0858.117.824

